

L'ÉDUCATION NATIONALE, PREMIER EMPLOYEUR DE PRÉCAIRES

**De contrats précaires en RSA,
de RSA en contrats précaires.**

**LES PROCHAINES ASSEMBLÉES
DES PRÉCAIRES DE L'ÉDUCATION**

AURONT LIEU

LE 23/2, 7/3, 23/3,

20/4, 2/5, 18/5, 6/6, 22/6

À LA BOURSE DU TRAVAIL DE PARIS,

3 RUE DU CHÂTEAU D'EAU.

TOUT LE MONDE
DÉTESTE
LA PRÉCARITÉ
Précaires de l'éducation en lutte

Nous, précaires de l'Éducation nationale, nous nous retrouvons depuis peu afin de nous organiser, établir des revendications et agir pour la reconnaissance de notre travail. Professeur-es contractuel-les, AVS, CUI, AED, AP, AESH, sous ces sigles et situations contractuelles différentes se cachent une même réalité : des salaires de misère et un mépris de notre travail.

L'Éducation nationale ne se soucie pas des besoins des élèves ni de principes pédagogiques, et pas davantage de nos conditions de vie et de travail. Considérés comme des variables d'ajustement, alors même que nous sommes nécessaires au bon fonctionnement des établissements, nous enchaînons les contrats précaires souvent payés en-dessous du seuil de pauvreté. Sans statut réel, nous sommes souvent en but au mépris de nos hiérarchies, et de nos collègues. Par ailleurs, par l'usage des contrats précaires, l'Éducation nationale fragilise nos droits, réduit les postes afin de nous mettre en concurrence, nous isole et nous contraint à accepter ses conditions. L'État utilise cyniquement les CUI comme une rustine temporaire puisant dans les viviers de la précarité sans offrir de perspectives à l'issue du contrat. Dans un contexte de massification du chômage et de la pauvreté par le biais de ces contrats, l'État entretient un système de précarité en proposant une flopée de contrats à peine plus élevée que le RSA. Ces contrats servent aussi la casse de la fonction publique, en venant menacer tou.te.s celles et ceux qui ont un statut de fonctionnaire.

Parce que nous constatons que, sous les différences de nos fonctions, nous vivons des réalités similaires : contrat de courte durée, problèmes de paie, de renouvellement, de gestion de nos emplois du temps, etc. ;

Parce que se réunir et agir collectivement permet de briser l'isolement et de créer les solidarités qui nous permettent d'affronter avec plus de force les difficultés que nous rencontrons ;

Parce que nous ne sommes pas une main-d'œuvre jetable pour élèves encombrants ;

Et parce que ce sont nos luttes qui construisent nos droits,

**NOUS EXIGEONS LA TITULARISATION
IMMÉDIATE ET SANS CONDITIONS
DE TOU.TE.S LES PRÉCAIRES,
AVEC UNE AUGMENTATION DE SALAIRE.
À FONCTION PÉRENNE, POSTE PÉRENNE.**

Nous revendiquons :

STATUT

- Titularisation de tous les précaires, sans conditions de concours, de nationalité, de diplôme, par la création d'un nouveau corps de fonctionnaires.
- Fin de l'embauche de CUI, basculement de tous les personnels dans le droit public sans conditions de diplôme.
- Embauche par le rectorat plutôt que par les chefs d'établissement.
- Création de contrats pérennes.
- Arrêt des temps partiels imposés.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Reconnaissance comme membre à part entière de la communauté éducative et pédagogique des établissements.
- Augmentation générale des effectifs.
- Temps de coordination et de préparation compris dans le temps de travail.
- Pas d'affectation sur plusieurs établissements.
- Pour les AVS-Mutualisés, limitation à deux du nombre d'élèves accompagnés.
- Libre organisation des emplois du temps et des grilles de poste ; temps de pause méridienne d'une heure sur temps de travail.

SALAIRE

- Augmentation des salaires, un salaire décent.
- Prise en charge du repas, des transports, de la mutuelle par l'employeur ; facilité d'accès au Pass éducation.

FORMATION

- Droit à une réelle formation, sur le temps de travail / rémunérée, diplômante.
- Droit à la VAE automatique ; accès aux concours internes dès la première année.

Afin de nous organiser nous nous retrouvons tous les lers mardis et 3èmes jeudis du mois. Lors des prochaines assemblées nous discuterons notamment de l'appel à une journée de grève des précaires de l'éducation au mois d'avril.

**NOUS ORGANISONS UN REPAS DE SOUTIEN
À L'ASSEMBLÉE DES PRÉCAIRES DE L'ÉDUCATION
LE DIMANCHE 26 FÉVRIER 2017, À 12H, LA CANTINE
DES PYRÉNÉES, 77 RUE DE LA MARE,
M 11 JOURDAIN. VENEZ NOMBREUX-SES !**